

ACCUEILS DE LOISIRS

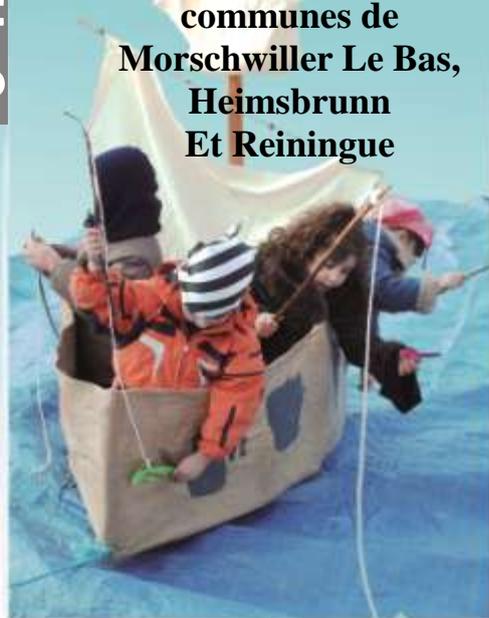
AUTOMNE 2024

**PROGRAMME
D'ANIMATION**

3-12 ans

**MORSCHWILLER LE BAS
HEIMSBRUNN-GALFINGUE
REININGUE**

**Avec la participation des
communes de
Morschwiller Le Bas,
Heimsbrunn
Et Reiningue**



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 21 au 25 octobre 2024

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

L'Accueil de loisirs périscolaire

« Le pays imaginaire »

Rue Alfred Giess

à Morschwiller Le Bas

TEL : 03 89 32 29 73

clsh.morschwillerlebas@mouvement-rural.org

Directeur : KOENIG Julien

Du 28 au 31 octobre 2024

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans

se déroulera de 7h45 à 18h15 à

L'Accueil de loisirs périscolaire

« **Les p'tits lutins** »

7 Rue de Galvingue 68990

Heimsbrunn

TEL : 03 89 81 83 76

clsh.heimsbrunn@mouvement-rural.org

Directrice : Déborah GUGGISBERG

MODALITES D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est disponible sur le site FDFC Alsace :

onglet Enfance > Accueils de loisirs vacances > Télécharger la fiche d'inscription.

Ce document est à retourner complété à l'accueil de loisirs au + tard le mardi 15 octobre 2024 (sous

réserve des places disponibles) accompagné du règlement des frais **d'inscription.**

Joindre l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) et la fiche sanitaire de l'enfant complétée.

INSCRIPTIONS A LA SEMAINE
La FDFC d'Alsace privilégie un projet à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



VACANCES AUTOMNE

DU 21 AU 25 OCTOBRE
MORSCHWILLER - LE - BAS



TRI & PARTAGE

Chasse aux déchets
Jeu du tri
Sortie nature
Maraude (9-11 ans)



RECYCLAGE

Ramassage des déchets
"clean walk"
Chasse au trésor
Tri des déchets
Loisirs créatifs avec matériaux recyclés



PLANTATION

Création de jardin miniature
Peindre des pots de fleurs
Atelier sensoriel
"découverte des plantes"

Accueil de loisirs "Les petits lutins"

Heimsbrunn-Galtingue

Du 28 au 31 octobre 2024

Les délices de l'Automne

Les couleurs de l'automne s'invitent dans notre assiette! Venez **apprendre à cuisiner les délicieux produits de saison**.

Libérez votre créativité avec les **éléments naturels de l'automne** lors de nos ateliers!

Recherchez le trésor caché de l'écureuil !

Goûter d'automne :
dégustation soupe de potiron



L'occasion de faire la connaissance de Deborah,
nouvelle directrice de la structure !



TARIFS

M = Revenu fiscal de référence

5 JOURS ALSH DE MORSCHWILLER LE BAS

12

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants Communes de Morschwiller-Le-Bas (participat° commune de 4,17€/jr déjà déduite)	5 jours : 76.55€ 4 jours : 61.24€	5 jours : 81.65€ 4 jours : 65.32€	5 jours : 86.80€ 4 jours : 69.44€
Habitants Commune de Heimsbrunn et Reiningue (participat° commune de 3,85€/jr déjà déduite)	5 jours : 78.15€ 4 jours : 62.52€	5 jours : 83.25€ 4 jours : 66.60€	5 jours : 88.40€ 4 jours : 70.72€
Autres communes	5 jours : 97.40€ 4 jours : 77.92€	5 jours : 102.50€ 4 jours : 82.00€	5 jours : 107.65€ 4 jours : 86.12€

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC Alsace, une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2024/2025.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : Mardi 15 octobre 2024

dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

TARIFS

5 JOURS ALSH DE HEIMSBRUNN GALFINGUE

Pour 5 jours d'accueil Si férié, alors un jour en -	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants	M<3800€	3800€<M<4400€	M>4400€
Habitants communes de Morschwiller <i>(participat° commune de 4.17€) / jr déjà déduite)</i>	5 jours : 78.95€ 4 jours : 63.16€	5 jours : 84.20€ 4 jours : 67.36 €	5 jours : 89.50€ 4 jours : 71.60€
Habitants communes de Reiningue et Heimsbrunn <i>(participat° commune de 3.85€) / jr déjà déduite)</i>	5 jours : 80.55€ 4 jours : 64.44€	5 jours : 85.80€ 4 jours : 68.64€	5 jours : 91.10€ 4 jours : 72.88€
Autres communes	5 jours : 99.80€ 4 jours : 79.84€	5 jours : 105.05€ 4 jours : 84.04€	5 jours : 110.35€ 4 jours : 88.28€

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11€ par enfant est à rajouter pour l'année 2024/2025.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : Mardi 15 octobre 2024

dans la mesure des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

Tout inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, rien ne sera facturé.

En cas d'absence de l'enfant lors du séjour aucun remboursement ne sera effectué sauf :

- en cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès du traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

Type de repas : du jour sans viande

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3 T4

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait àle.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON**

1 – ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	VARICELLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ANGINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	SCARLATINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OTITE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OREILLONS oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?

NON

OCCASIONNELLEMENT

OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?

NON

OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

OBSERVATIONS

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et **critique en tant qu'acteur** du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant **pas l'enfant et le jeune comme un problème**, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en **œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires** à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en **œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement**, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

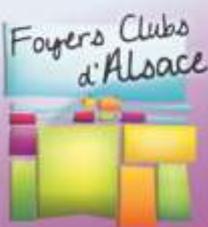
L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu **d'aventures individuelles et collectives**. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau **des projets d'animation que dans le vécu des acteurs**.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps **de détente, de plaisir**. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques **constituent le cœur de l'engagement de la Fédération**.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org